

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 25 OCTOBRE 2021**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

JUSTICE ET FAITS DIVERS

Décès d'un aîné infecté par la COVID-19

Aucune accusation criminelle ne sera portée

GILLES C. POIRIER

gcpoirier@inmedias.ca

La Sûreté du Québec (SQ) a mené une enquête afin de déterminer la responsabilité criminelle d'un travailleur qui aurait pu contaminer un aîné de Mont-Laurier, décédé le 3 octobre 2021 à la suite d'une infection au virus de la COVID-19.

Un employé non vacciné et qui s'affichait sur les réseaux sociaux comme un militant anti-vaccination, travaillant pour une entreprise de Mont-Laurier, s'est rendu chez la personne à la mi-septembre pour y effectuer une estimation de travaux. À la suite de cette visite, cette dernière a contracté le virus de la COVID-19 et est décédée le dimanche 3 octobre suivant.

Le sergent Marc Tessier, agent d'information au Service des communications de la SQ, a confirmé que l'enquête criminelle était terminée. Après consultation auprès du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) impliqué tout au long de l'enquête, aucune accusation criminelle ne sera portée dans ce dossier. Le sergent Tessier a toutefois tenu à souligner que l'enquête pénale est toujours en cours.

Un inspecteur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) s'est rendu chez l'entreprise en question le 21 octobre afin de s'assurer que les mesures de prévention liées à la COVID-19 sont appliquées.

Selon l'entreprise, sur quatre employés qui n'étaient pas vaccinés avant les événements tragiques, deux se sont fait vacciner et les deux autres doivent subir deux tests par semaine.

Pour sa part, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), par souci de confidentialité, ne pouvait commenter la situation. Toutefois, le CISSSLAU a confirmé que le directeur de la santé publique tient une enquête épidémiologique pour chaque cas de transmission de COVID-19 et que leurs équipes collaborent avec les autorités responsables des enquêtes en cours.

Puisqu'aucune accusation n'a été portée, les noms de l'employé et de l'entreprise ne seront pas dévoilés.

Jointe par *L'Info*, la famille de la personne décédée n'a pas souhaité émettre de commentaire. 🗨️



Suite à une enquête de la SQ sur la mort d'un homme de Mont-Laurier décédé de la COVID-19, il n'y aura pas d'accusation criminelle de portée. (Photo SQ)

Info de la Lièvre, 27 octobre 2021, p. 40

Info du Nord Vallée de la Rouge, 27 octobre 2021, p. 14

Info du Nord Sainte-Agathe, 27 octobre 2021, p. 44

Info du Nord Tremblant, 27 octobre 2021, p. 39

Vaccination contre la grippe saisonnière

La période de vaccination s'amorce sous peu



Le MSSS rappelle que le vaccin contre la grippe saisonnière apporte une protection contre les complications de cette maladie, comme l'hospitalisation et le décès. Cette protection est complémentaire à celle conférée par la vaccination contre la COVID-19. (Photo Pixabay)

RONALD MC GREGOR
rmcgregor@inmedias.ca

La saison de vaccination contre la grippe saisonnière (aussi connue sous le nom influenza) démarre le 1^{er} novembre. Comme l'an passé, les rendez-vous sont recommandés afin de recevoir le vaccin dans le respect des mesures sanitaires contre la COVID-19. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avance les directives de la vaccination et qui doit recevoir le vaccin.

Les rendez-vous se prennent sur la plateforme en ligne Clic Santé, qui reste, selon le MSSS, « la solution unique retenue pour la prise de rendez-vous pour cette campagne de vaccination ». Mais l'option de rendez-vous par téléphone est offerte. De plus, le ministère rappelle que ce vaccin spécifique reste le moyen « le plus simple et efficace de se protéger contre les complications de la grippe saisonnière, notamment pour les personnes qui sont le plus à risque de les subir. Ces dernières sont invitées à se prévaloir de ce service, qui leur est offert gratuitement ».

QUI DEVRAIT SE FAIRE VACCINER?

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée aux clientèles suivantes: les personnes âgées de 75 ans et plus; les enfants de 6 mois et plus ainsi que les adultes (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse) vivant avec l'une des conditions suivantes:

- le diabète;
- un système immunitaire affaibli;

- une maladie du cœur;
- une maladie des poumons;
- une maladie des reins.

Le vaccin est offert gratuitement aux personnes habitant le même toit qu'un enfant de six mois ou moins ou d'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi que leurs aidants naturels. Il en va de même pour les travailleurs de la santé qui donnent des soins directs aux patients. Tout cela dans le but de réduire les risques de transmission de la grippe saisonnière.

LES PHARMACIENS CONTRIBUENT

Une fois de plus, comme l'an passé, la clientèle pourra obtenir le vaccin en pharmacie. « La contribution des pharmaciens à la vaccination entraîne l'ajout de points de distribution pour les vaccins publics offerts gratuitement aux clientèles prioritaires », indique le MSSS.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

La vaccination débute le 1^{er} novembre. Déjà, des plages de rendez-vous sont ouvertes sur Clic Santé.ca. Il est possible de prendre rendez-vous au 1-877-644-4545 (du lundi au vendredi, de 8h à 20h et de 8h30 à 16h30 le samedi, le dimanche et les jours fériés).

Sur place, lors de la vaccination, les mesures sanitaires en règle seront respectées afin de réduire le risque de transmission de la grippe et de la COVID-19. 📍



1 Vote par anticipation

Les élections municipales se tiendront le dimanche 7 novembre, mais il sera possible de voter par anticipation ce dimanche, 31 octobre, de 9h30 à 20h00. Votre municipalité peut aussi décider de tenir des journées de vote supplémentaires le samedi 30 octobre, le lundi 1er novembre et/ou le samedi 6 novembre, aux mêmes heures. Aussi, certaines personnes peuvent voter par la poste, dont celles en résidences pour personnes âgées ou en CHSLD, celles qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons de santé ainsi que leur proche aidant domicilié à la même adresse, et celles qui doivent s'isoler en raison de la COVID. Certaines municipalités permettent aussi le vote par la poste aux électeurs de 70 ans et plus et aux électeurs dont le domicile n'est pas situé sur le territoire de la municipalité. Communiquez avec votre municipalité pour plus d'informations.

2 Don de 25 000 \$

La Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme a reçu un don de 25 000 \$ de la part de l'Ouvroir Saint-Sauveur. Organisme à but non lucratif, l'Ouvroir Saint-Sauveur œuvre au profit de sa communauté depuis 2003, et tous les profits sont remis à des organismes des Laurentides. À ce jour, ils ont remis 380 000 \$ à la Fondation. La grande famille de la Fondation est très reconnaissante du travail accompli par tous les bénévoles et de leur engagement envers la santé régionale depuis toutes ces années.

Accès, 27 octobre 2021, p. 11

Le Nord, 27 novembre 2021, p. 10

I ACTUALITÉ I

LE SYNDICAT RÉCLAME LA FIN DU TSO AU CISSS DES LAURENTIDES

Étienne Robidoux – La FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides a donné un ultimatum au CISSS des Laurentides pour mettre fin à l'utilisation jugée abusive du temps supplémentaire obligatoire (TSO), et ce d'ici le 15 novembre prochain. Cette mesure cause une grande détresse et de l'anxiété chez personnel soignant, dénonce le syndicat.



Hôpital de Saint-Jérôme

C'est par une mise en demeure envoyé le 15 octobre à la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, que le syndicat souhaite se faire entendre.

« Nos membres travaillent dans un climat caractérisé par une forte détresse psychologique », affirme Julie Daignault, présidente de la FIQ-SPSL. « Il n'est pas rare de voir plusieurs d'entre elles éclater en sanglots au cours de leur prestation de travail. Certaines tiennent même des propos suicidaires directement liés à l'utilisation excessive du TSO », ajoute-t-elle.

Les travailleurs en santé qui refusent de faire du temps supplémentaire sont parfois menacés d'être suspendus ou d'avoir des lettres au dossier, selon la présidente de la FIQ-SPSL. Il arriverait même qu'ils reçoivent de l'intimidation par leurs supérieurs.

Mme Daignault considère que s'il y avait une bonne gestion matérielle et humaine, il serait possible d'éliminer complètement le recours à cette mesure.

■ RÉPONSE DU CISSS

Par courriel, le CISSS des Laurentides a indiqué qu'il n'émettra pas de commentaires en lien avec la mise en demeure.

« En toute circonstance, le TSO demeure une mesure de dernier recours que nous utilisons uniquement pour assurer les soins et services essentiels à la population », a indiqué le CISSS des Laurentides par courriel.

Le CISSS affirme que leur priorité est de réduire le TSO et que leur objectif ultime est de l'éliminer complètement, sans préciser de date.

Lorsque des quarts de travail ne sont pas comblés, la direction assure qu'elle débute par la recherche de volontaires. Il arrive fréquemment que les membres du personnel d'une équipe trouvent une solution, sans devoir imposer le temps supplémentaire non planifié, souligne la direction.

■ PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le CISSS reconnaît que la pénurie de personnel est un enjeu lié à la nécessité d'avoir recours ou non au TSO. C'est pourquoi le CISSS mise sur le recrutement de la main-d'œuvre qui représente « l'une des meilleures solutions » pour mettre fin au TSO.

Depuis le 20 octobre dernier, où le gouvernement a annoncé de nouvelles primes pour le personnel infirmier, le CISSS des Laurentides a procédé à l'embauche de 8 infirmières, 5 infirmières cliniciennes, 4

infirmières auxiliaires et 2 inhalothérapeutes, pour un total de 19 personnes.

Les services du CISSS sont ajustés en fonction de la disponibilité du personnel. La réduction temporaire de certains services permet au centre d'éviter d'imposer du temps supplémentaire obligatoire.

Selon Mme Daignault, cette pénurie de main-d'œuvre est étroitement liée au fait que plusieurs travailleurs de la santé à bout de souffle ont dernièrement quitté le centre pour rejoindre le domaine privé ou pour carrément changer de profession. « Si on continue dans cette voie-là, qui voudra faire ces professions dans ces conditions-là ? », se demande-t-elle.

Le TSO est utilisé depuis que le CISSS des Laurentides a vu le jour, en 2015. Après une baisse du nombre d'heures en TSO constatée en 2020, cette mesure est en hausse pour l'année en cours.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

LE COMITÉ DES USAGERS DE PAYS-D'EN-HAUT souhaite recruter des bénévoles qui veulent s'impliquer à la promotion de l'amélioration des soins et des services dans la région.

Vous souhaitez :

- Renseigner les usagers sur leurs droits et obligations
- Évaluer la satisfaction à l'égard des services reçus
- Accompagner ou assister les usagers qui le demandent

Nous avons besoin de vous!

comite.usagers.pdh.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides*

Québec 

hP004578-1

ACTUALITÉ

ENFANTS EN RÉADAPTATION

APPRENDRE À VIVRE

France Poirier - Pourquoi un jeune se retrouve-t-il dans un centre de réadaptation plutôt qu'en famille d'accueil ? « Généralement c'est l'intensité des difficultés comportementales et la fréquence », explique Karine Blair, chargée de la réadaptation à la DPJ du CISSS des Laurentides.

Souvent les enfants de 6 à 12 ans vivent avec des difficultés en lien avec l'attachement, ce qui implique que dans une structure familiale, ils vont vivre plus de problèmes d'anxiété et vont être en réaction. « Un centre, c'est un lieu plus neutre où les donneurs de soins vont changer dans la journée. Ce sont beaucoup d'enjeux liés à l'attachement qui font que ces enfants ont besoin d'une structure différente. L'intensité des comportements des enfants exige un certain encadrement. Il y en a des enfants plus intériorisés et qui font de l'automutilation, alors que d'autres, plus extériorisés, font des crises de colère », explique Karine Blair.

■ CENTRE DE RÉADAPTATION

Les centres, comme celui de Saint-Jérôme, permettent d'aider les enfants à développer de nouvelles stratégies pour exprimer leurs besoins. Ainsi, ils pourront retourner vivre à la maison ou en famille d'accueil dans des structures moins lourdes.

« Un parent en détresse à cause du comportement de son enfant peut faire une demande d'aide, de façon volontaire en accord avec l'enfant et pourrait obtenir un hébergement sans que la DPJ ne soit dans le dossier », explique Myriam Briand, Directrice de la Protection de la jeunesse des Laurentides.

La réadaptation est le moyen ultime. On vise la réintégration familiale ou le passage en famille d'accueil. « Certains jeunes vont quand même faire quelques années. Il faut être fonctionnel dans différentes sphères de sa vie. En moyenne, les enfants demeurent de 9 à 12 mois. Ce n'est pas un projet de vie, être dans une unité de réadaptation. À l'approche de la majorité, on les aide dans leur intégration », ajoute Madame Blair.

■ INTERVENANT DEPUIS 25 ANS

Martin Tassé est éducateur en réadaptation

interne. Il travaille dans le milieu depuis 25 ans. « C'est un beau métier, mais qui est extrêmement difficile. On travaille avec une clientèle non volontaire et souvent agressive. Pour être capable de passer à travers ton quotidien, il faut que tu apprennes à "dealer" avec l'agressivité des gens, avec la souffrance humaine », explique Martin Tassé.

Les jeunes sous sa garde sont pour la plupart des jeunes abandonnés. Il doit s'ajuster selon chaque cas. « J'aime l'animation de groupe, les ateliers, la vie de groupe et la gestion de crise. Ils ont besoin d'une figure d'autorité. Je suis dans une étape que je peux être à l'extérieur du plancher et soutenir mes collègues. Il y a des petites victoires à aller chercher, il ne faut pas avoir d'attentes trop grandes. De sentir qu'on a fait la différence, c'est valorisant », explique le vétéran.

■ PAS TOUJOURS FACILE LA ROUTINE

Les jeunes qui sont en centre de réadaptation vivent avec des troubles d'adaptation. Auparavant, on disait des troubles de comportement. « Souvent ce sont des jeunes avec le syndrome Gilles de la Tourette qui sont ici parce que les parents ne sont plus capables de les gérer. Il faut établir une routine assez rigide, mais on essaie de les individualiser là-dedans », nous confie Martin Tassé.

À 8h00, c'est l'heure du lever. En principe tout le monde se lève. Il y en a un, à qui on doit donner la médication à 7h45, sinon on sait que ce sera difficile au déjeuner.

À 8h15, les ménages de chambre doivent être complétés. Ce matin, il y en a deux qui ont décidé de rester couchés. Rapidement on tombe dans un tourbillon. Une éducatrice s'occupe du déjeuner et l'autre donne la médication. Sur 12 adolescents, 11 doivent prendre des médicaments. Ensuite, il faut faire le protocole COVID (prise de température). Finalement, on doit gérer la situation des quatre gars qui sont restés en chambre, dont un qui crie parce qu'il n'est pas content. Il ne faut pas perdre le contrôle.

À 9h, c'est la routine de brossage de dents.

À 9h15, l'enseignante monte pour le début des classes.

Sur l'heure du midi, on reprend des taches scolaires parce qu'ils ont de la difficulté à l'école. L'objectif pour certains est seulement de prendre plaisir à être en classe.

À 12h00, le dîner est effervescent. S'ils aiment le menu, ça va bien. Sinon c'est plus compliqué.

Et la journée se poursuit. Certains iront dans la salle de défoulement, alors que d'autres auront besoin de se retrouver en salle d'apaisement, pendant que d'autres joueront au ping-pong ou écouteront la télévision, le tout sous la supervision de gens comme Martin qui exercent avant tout ce métier par amour des enfants.



Martin Tassé nous montre la chambre d'un jeune qui utilise son lit pour déposer son casse-tête.

MANQUE DE FAMILLES D'ACCUEIL

La DPJ est toujours en recrutement pour trouver des familles d'accueil. « Le défi est toujours de trouver. Ce ne sont pas des enfants toujours faciles. Ce sont des enfants à besoins spécifiques. Ce n'est pas tout de recruter des familles, il faut les garder, les accompagner et les outiller. Ce sont des enfants cicatrisés, dont les cicatrices vont s'atténuer avec la bienveillance et le soutien », souligne Mme Briand.

Être famille d'accueil, ce n'est pas l'image que l'on se fait de l'adoption. Il y a peu d'adoption à la DPJ. On en compte une vingtaine par année. C'est un long processus qui peut être difficile. Il faut être résilient comme famille d'accueil, car on s'attache, mais l'enfant peut partir. Ce n'est pas facile, ajoute la directrice.



Photo Pixabay.com
Les choses s'améliorent dans la région, si ce n'est qu'au sein de la MRC Thérèse-de Blainville

COVID-19

SAINT-JÉRÔME CHUTE AU **TROISIÈME** RANG

(M. L.) — C'est à Blainville qu'on dénombre le plus de cas actifs de COVID-19 dans les Laurentides, en date de jeudi dernier (21 octobre) nous révèle le bilan hebdomadaire publié par le CISSS des Laurentides.

N'empêche que les chiffres ne sont pas comparables à ce qu'il en était sept jours plus tôt pour celles qui se retrouvent aux deuxième et troisième rangs.

Dans un classement serré Blainville, avec ses 21 cas actifs (19 au 14 octobre), devançait de peu Mirabel (première la semaine précédente avec 54 cas) qui en présentait 20 et Saint-Jérôme (la ville la plus peuplée de la région) avec 19 cas (elle en affichait 50, une semaine auparavant).

Viennent, par la suite (pour la portion sud des Laurentides), Sainte-Thérèse (14), Saint-Eustache (13), Prévost (12), Boisbriand (10), Lorraine (7) ainsi que Deux-Montagnes

et Sainte-Anne-des-Plaines (5 chacune).

Saint-Hippolyte, Saint-Colomban, Sainte-Sophie, Bois-des-Filion, Rosemère, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Saint-Joseph-du-Lac en présentaient entre 1 et 4 chacune.

NOUVEAU CLASSEMENT

Pour la première fois depuis près de deux mois, ce n'est plus dans la MRC de la Rivière-du-Nord qu'on dénombre le plus de cas actifs dans les Laurentides.

Comme on s'en doute (en fonction des chiffres cités plus haut) c'est la MRC Thérèse-de Blainville qui est passée au premier rang, en affichant 63 (deux de plus que la semaine précédente). Pour sa part, la MRC de la Rivière-du-Nord est passée de 88 cas (au 14 octobre) à 40.

Viennent ensuite la MRC de Deux-Montagnes à 24 (comparativement à 48 une

semaine avant) et la MRC de Mirabel (une ville, une MRC) avec 20 (34 de moins qu'au 14 octobre).

ENCORE SAINT-JÉRÔME

Malgré l'importante baisse des cas actifs, sur le plan du cumulatif des cas depuis le début de la pandémie, Saint-Jérôme arrive encore au premier rang avec 3 586.

Viennent ensuite, dans l'ordre (parmi les villes les plus peuplées), Blainville (2 617), Mirabel (2 467) et Saint-Eustache (2 152).

Sur le plan des MRC, celle de Thérèse-de Blainville domine encore par un peu plus de 2 000 d'écart avec 7 654 cas contre 5 647 pour la MRC de la Rivière-du-Nord et 4 179 pour la MRC de Deux-Montagnes.



Rosemonde Landry, PDG du CISSS des Laurentides.

PDG DU CISSS

ROSEMONDE LANDRY MISE EN DEMEURE

CHRISTIAN ASSELIN
redaction@infoslaurentides.com

Nous apprenions, le 15 octobre, que le FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides avait envoyé une mise en demeure à la PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, pour qu'elle prenne les moyens qui s'imposent afin de mettre fin à « l'utilisation abusive » du temps supplémentaire obligatoire (TSO) comme mesure de gestion, et ce, d'ici le 15 novembre.

Au cours des dernières années, mais particulièrement des dernières semaines, soutient le syndicat, de multiples représentations auprès du CISSS des Laurentides ont été réalisées afin que cesse le recours au TSO. Ces interventions sont cependant restées lettre morte, malgré l'urgence de la situation,

estime la présidente du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides, Julie Daignaut, qui déplore que le recours au TSO soit désormais « un mode de gestion bien établi ».

« Plusieurs de nos membres sont contraintes, voire menacées, d'effectuer du TSO de manière répétitive et abusive, les forçant souvent à travailler pendant 16 heures, ce qui a pour effet de les épuiser et de les mettre à risque de dispenser des soins non sécuritaires et de qualité », dénonce la présidente.

Le syndicat juge qu'il s'agit d'une situation totalement inacceptable tant pour les professionnelles en soins que pour la sécurité des patients qui reçoivent les soins de santé.

« Nos membres travaillent dans un climat caractérisé par une forte détresse psychologique. Il n'est pas rare de voir plusieurs d'entre elles éclater en sanglots au cours de leur prestation de travail. Certaines tiennent même des propos suicidaires directement liés à l'utilisation

excessive du TSO », d'ajouter Julie Daignaut qui interpelle donc la ministre responsable de la région, Nadine Girault, afin que celle-ci fasse les représentations nécessaires pour éliminer le TSO une fois pour toutes.

PRIORITÉ ORGANISATIONNELLE

Au CISSS des Laurentides, on a indiqué ne pas souhaiter émettre quelconque commentaire en lien avec la mise en demeure. On nous a toutefois affirmé que le TSO est une mesure de dernier recours.

« Notre priorité est d'assurer des soins et des services de qualité et sécuritaires à notre population et nous privilégions en tout temps la recherche commune de solutions. Précisons que nous faisons actuellement de la réduction du TSO une priorité organisationnelle », a répondu Mélanie Laroche, au nom de l'équipe du Service des relations médias, relations publiques et à la communauté du CISSS des Laurentides.

L'OUVROIR SAINT-SAUVEUR UN DON DE 25 000 \$



Encore cette année, la Fondation se voit remettre un don de 25 000 \$.

Encore cette année, la Fondation se voit remettre un don de 25 000 \$. La grande famille de la Fondation est très reconnaissante du travail accompli par tous les bénévoles et de leur engagement envers la santé régionale depuis toutes ces années.

L'Ouvroir Saint-Sauveur, organisme à but non lucratif, œuvre au profit de sa communauté depuis 2003. À ce jour, ils auront remis 380 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

La mission du centre est de redonner

à sa communauté. Par conséquent, tous les profits sont remis, à chaque année, à divers organismes à travers les Laurentides. Ces bénévoles dévoués travaillent jour après jour, à donner une seconde vie à des biens de consommation, tels que vêtements, meubles, bibelots et trésors de toutes sortes.

Malgré les défis causés par la pandémie, l'Ouvroir Saint-Sauveur et son équipe sont demeurés actifs. Chapeau à tous les bénévoles impliqués et encore une fois, merci de votre générosité.

LEVÉE DES MESURES SANITAIRES ÇA PASSERA PAR LA **VACCINATION** DES 5 À 11 ANS



MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Comme l'a évoqué le premier ministre François Legault la semaine dernière, on pourrait bien assister à la fin de l'état d'urgence sanitaire après la campagne de vaccination des enfants de 5 à 11 ans; soit au début de 2022, alors que la majorité des mesures sanitaires imposées aux Québécois pourraient être levées.

La chose étant que le milieu scolaire (au niveau primaire surtout) représente une source de préoccupation pour les autorités de la santé publique des Laurentides, comme l'a répété son directeur, le Dr Éric Goyer, en conférence téléphonique il y a une quinzaine de jours.

PLUS D'IMPACT AU PRIMAIRE

Il y a deux semaines, on faisait état de 46 éclosions; dont 16 au primaire, 5 au secondaire et 13 en milieux de travail.

Élément significatif : pour les 16 éclosions au niveau primaire on parlait de 2 à 23 cas chacune, alors que celles en milieu secondaire variaient entre 2 et 8 cas.

« Le port du masque et la vaccination nous aident beaucoup en milieu secondaire » précise le Dr Goyer.

Par ailleurs, il faut parler de la formule des tests rapides disponibles au niveau primaire (on test un enfant qui présente des symptômes. Si le test s'avère positif, on appelle les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Dans le cas contraire, on le retourne en classe).

Les tests rapides sont gérés par le milieu scolaire.

Par contre, comme le dit Éric Goyer « nous sommes en lien avec le Centre de services scolaire Seigneurie-des-Milles-Iles pour prédéployer des kits de tests par gargarisme (avec confirmation des résultats du test par laboratoire) ».

SUITE À LA PAGE 15

CONTRE LA GRIPPE

Notons, par ailleurs, que c'est lundi prochain (1^{er} novembre) que débutera la campagne de vaccination dans la région des Laurentides.

La vaccination, rappelle-t-on du côté du CISSS des Laurentides, représente « la meilleure protection contre les complications de la grippe ».

« La grippe peut fragiliser et provoquer des conséquences graves chez les personnes à risque élevé d'hospitalisation. À la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la vaccination est fortement recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications ».

En clair, on parle des enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques, les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse), les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse ainsi que les personnes âgées de 75 ans et plus. De plus, afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels ainsi qu'aux travailleurs de la santé. La vaccination est également gratuite pour les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé et les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

Il est important de prendre note que la vaccination contre la grippe est disponible sur rendez-vous seulement.

Il est possible d'obtenir un rendez-vous dès maintenant en ligne ou par téléphone.

- En ligne sur clicsante.ca : sélectionnez « Vaccin grippe (Influenza) » et suivez les instructions afin de réserver votre rendez-vous.

- Par téléphone : composez le 1 888 664-2555 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 16 h 30.

Aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination. Plusieurs pharmacies de la région offrent également la vaccination contre la grippe. La prise de rendez-vous est sur clicsante.ca ou encore en contactant directement la pharmacie pour plus d'informations.

GRIPPE ET COVID-19

En outre, les précisions importantes à apporter :

- le vaccin contre la grippe ne protège pas contre la COVID-19 et vice-versa (Il y a une quinzaine de jours, le Dr Eric Goyer a, d'ailleurs, exprimé une certaine crainte à cet égard: « Ce qu'on craint, c'est qu'avec diminution des mesures sanitaires que la grippe se remette à circuler. Ce n'était pas le cas l'année dernière ».)

- Pour toutes les personnes admissibles, il est possible de recevoir la vaccination contre la grippe, contre la COVID-19 et contre le pneumocoque en même temps, et ce, lors du même rendez-vous en se renseignant auprès des équipes de vaccination.

- un service de navette gratuit (vers les sites de vaccination) est offert aux personnes à mobilité réduite et/ou ayant des contraintes économiques. On appelle au 1 888 664-2555.

Toutes les informations en lien avec la vaccination contre la grippe sont disponibles au santelaurentides.gouv.qc.ca sous la rubrique vaccination.

Infos Mirabel 20 octobre 2021, p. 7

Infos Laurentides, 27 octobre 2021, p. 15

L'Éveil, 27 octobre 2021, p. 4

TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.



Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec 



Près de 70 personnes ont manifesté devant l'hôpital de Saint-Jérôme, le 12 octobre en fin de journée.

UN MÉTIER INDISPENSABLE AU RÉSEAU DE LA SANTÉ

LES PRDM MANIFESTENT

CHRISTIAN ASSELIN
redactione@infoslaurentides.com

Les préposées au retrait des dispositifs médicaux (PRDM) ont manifesté une fois de plus leur mécontentement, et ce, au quatre coins du Québec, le 12 octobre, en brandissant des pancartes devant les hôpitaux, dont ceux de Saint-Eusatche et Saint-Jérôme. Elles demandent d'être payées à leur juste valeur.

Les PRDM, ce sont ces travailleuses qui, chaque jour, s'assurent que les médecins utilisent du matériel stérilisé. En temps de COVID, ce sont elles qui désinfectent les équipements qui ont

servi à soigner les patients atteints. Depuis octobre 2019, plus d'une cinquantaine de rencontres ont déjà été tenues entre le syndicat qui représente ses travailleuses, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), et le gouvernement du Québec. Au nombre des demandes de la partie syndicale, cette fameuse prime COVID.

« On espère un règlement de notre dossier car celui-ci traîne depuis longtemps et les PRDM sont en pénurie de personnel », rage Chantal, une PRDM rencontrée sur une ligne de piquetage à Saint-Jérôme.

Le syndicat qui la représente, elle et ses collègues PRDM, abonde dans le même sens : Québec doit régler

cette problématique liée à l'équité salariale, soutient Josée Marcotte, vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

« Cette journée d'action est un rappel important au gouvernement : la patience des PRDM a ses limites. Le gouvernement doit agir pour mettre fin à l'hémorragie! Il doit s'asseoir avec nous pour régler le maintien de l'équité salariale! », dit-elle rappelant que la reprise des chirurgies passe inévitablement par les PRDM. Sans leur contribution, insiste-t-elle, « il est impossible de penser rattraper le retard ».

« Le gouvernement a une occasion en or de reconnaître l'évolution de l'emploi, leur contribution et ainsi travailler à attirer et

retenir les PRDM dans le réseau ».

UN DOSSIER QU'ON SURVEILLE DE PRÈS

Au CISSS des Laurentides, questionnée à ce sujet, on affirme « surveiller ce dossier avec intérêt », car, dit-on, « nous avons à cœur le bien-être de notre personnel représenté par cette instance syndicale ». Toutefois, étant donné que les négociations salariales relèvent du niveau national et non du niveau local, on ajoute, par le biais de la porte-parole responsable des relations avec les membres de médias, ne pas être en mesure d'émettre quelconque commentaire en lien avec ce dossier.

HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ EN ENDOSCOPIE



On retrouve, de gauche à droite : Dr Yves Sermerjian, Audrey Therrien, Annie Fortier et Cynthia Dubé-Royer. À l'avant : Kim-Caroline Paquette.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonce l'ajout d'une spécialité en endoscopie, au bénéfice de la population de la région.

Appelé cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique (CPRE), cet examen permet, à l'aide d'un tube souple, d'explorer la vésicule biliaire et le conduit pancréatique.

La première intervention a été réalisée par le Dr Yves Sermerjian, chirurgien général de l'équipe de chirurgie de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Le Dr André Roy, chirurgien hépatobiliaire et pancréatique du CHUM,

compte également parmi les premiers spécialistes de la région à pratiquer cet examen.

Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, est heureuse de cette annonce.

« Je suis fière que la population puisse bénéficier de cette nouvelle expertise dans notre région. Annuellement, c'est près de 400 examens qui pourront être pratiqués », souligne-t-elle.

Ce service sera principalement offert à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et desservira l'ensemble de la population du territoire Laurentien.

UN CENTRE DE DÉPISTAGE DANS LE FLORÈS

MYLÈNE DESCHAMPS

mylene.deschamps@eap.on.ca

Le centre de dépistage de la COVID-19 est déménagé au 390, Bethany, dans un local appartenant au CISSS des Laurentides, dans le centre Le Florès, un centre de réadaptation en déficience intellectuelle.

Le Centre du Florès est l'un des seuls endroits où les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, qui ont fréquemment des vulnérabilités face aux symptômes graves de la covid, peuvent aller pour faire une activité dans un centre de jour.

Plusieurs usagés provenant de ressource de type familiale commencent à peine à fréquenter ces salles. Ils reviennent au bercail en fin de journée rejoindre des personnes trop vulnérables pour fréquenter ce type de service. «J'héberge 3 personnes dans ma ressource de type familiale qui recommencent à peine à fréquenter ces activités et qui reviennent à la fin de la journée à la maison rejoindre d'autres personnes trop vulnérables, donc qui elles ne sortent pas, explique Émilie Larocque. Ils vont faire entrer des cas potentiellement positifs dans une bâtisse dans laquelle il y a des personnes parmi les plus vulnérables de la région. C'est un peu comme s'ils faisaient un centre de dépistage public dans un CHSLD qui n'a qu'un seul étage.»

Les tests de dépistages ont commencé au centre Le Florès le 4 octobre dernier. Au CISSS, on explique que l'endroit satisfaisait leurs critères puisqu'une des trois entrées est indépendante et mène à un local isolé. Par contre, le système d'aération du bâtiment est lui bien ancien et le stationnement

est petit.

Ayant exprimé ses inquiétudes au bureau de la députée provinciale, Mme Larocque a reçu quelques précisions afin de la rassurer alors que les gestionnaires de la direction des programmes en déficience et de la réadaptation physique (DPDRP), la direction des services techniques (DST), l'équipe d'hygiène salubrité et la direction des services multidisciplinaires assurent la sécurité des usagers.

Un réaménagement du stationnement a été réalisé afin de permettre la séparation de la clientèle du centre de dépistage et les usagers; un agent de sécurité sera sur place en tout temps pour diriger la clientèle et l'ensemble des portes de service de réadaptation seront barrées. On assure qu'aucun croisement entre les usagers et le personnel ainsi que de la clientèle ne sera possible entre les deux côtés. Des toilettes ont été séparées de chaque côté pour le personnel. Les personnes croyant être infectées pourront utiliser une toilette mobile extérieure. Du côté de la ventilation, selon les normes liées à la transmission, le virus qui cause la Covid-19 surviendrait surtout lors d'un contact direct avec une personne infectée ou par des gouttelettes respiratoires. On assure aussi qu'une tournée de désinfection quotidienne sera réalisée.

Les responsables de milieu familial sont aux prises avec de grandes responsabilités face à cette maladie depuis mars 2020. Les personnes hébergées, qui normalement participent à des activités, plateaux de travail, sorties organisées, visites dans leur famille, ont été obligées du jour au lendemain d'être confinées à leur maison d'hébergement. C'est au printemps dernier que les séjours de moins de 24h ont été autorisés dans leur famille. Les ressources ont dû notamment travailler 24h sur 24, 7



Plusieurs personnes vulnérables fréquentent le centre du Florès, le bâtiment où sont dépiestées les personnes croyant avoir les symptômes de la covid-19 depuis le 4 octobre dernier. —photo Mylène Deschamps

jours sur 7 pendant 17 mois, sans prendre de congé. Aujourd'hui, chaque visiteur doit présenter un passeport vaccinal pour accéder à la maison.

«Je me sens impuissante face à cette situation. Je considère que c'est une décision financière prise au détriment de

personnes qui sont incapables d'utiliser leur propre voix pour se défendre. Je crains terriblement que cette décision ne cause des éclosons dans les milieux de vie rrtf de la région», renchérit Mme Larocque, qui s'est pléée aux maintes exigences du ministère de la Santé pour protéger ses résidents.

LA FIQ MET EN DEMEURE LA PDG DU CISSS DES LAURENTIDES

RÉDACTION EAP
nouvelles@eap.on.ca

Le FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides a envoyé une



Julie Daignault, présidente du FIQ-Syndicat des professionnelles des soins des Laurentides. —photo courtoisie

mise en demeure à la PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, pour qu'elle prenne les moyens qui s'imposent afin de mettre fin à l'utilisation abusive du temps supplémentaire obligatoire (TSO) comme mesure de gestion d'ici le 15 novembre 2021.

Au cours des dernières années, mais particulièrement des dernières semaines, le syndicat a fait de multiples représentations auprès du CISSS des Laurentides afin que cesse le recours au TSO. Ces interventions sont cependant restées lettre morte, malgré l'urgence de la situation. La présidente du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins

des Laurentides, Julie Daignault, déplore que le recours au TSO soit désormais un mode de gestion bien établi, illustrant une grande défaillance dans la gestion de l'établissement. «Plusieurs de nos membres sont contraintes, voire menacées, d'effectuer du TSO de manière répétitive et abusive, les forçant souvent à travailler pendant 16 heures, ce qui a pour effet de les épuiser et de les mettre à risque de dispenser des soins non sécuritaires et de qualité», dénonce la présidente.

Le syndicat juge qu'il s'agit d'une situation totalement inacceptable tant pour les professionnelles en soins que pour la sécurité des patients qui reçoivent les soins de santé. « Nos membres travaillent dans un climat caractérisé par une forte détresse psychologique », ajoute Julie Daignault, présidente du FIQ-SPSL.

Le syndicat rappelle que le TSO est une mesure de dernier recours qui ne devrait être utilisée que lors de situations urgentes et exceptionnelles. Les efforts des gestionnaires devraient être tournés vers la recherche de véritables solutions pour garantir la santé et la sécurité des professionnelles en soins. La présidente interpelle également la ministre responsable de la région, Nadine Girault, pour qu'elle fasse les représentations nécessaires afin d'éliminer le TSO une fois pour toutes.

Une tendance à la baisse qui se poursuit



Francis Legault
Argenteuil

Le nombre total de cas de Covid-19 dans les Laurentides continue à aller en descendant, grâce aux efforts déployés pour poursuivre la vaccination. Parallèlement, le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides prépare une autre campagne de vaccination, celle contre la grippe saisonnière. Ce virus pourrait faire un grand retour en force cette année avec le déconfinement.

En date du 19 octobre, on comptait 11 cas actifs de Covid-19 dans Argenteuil et 276 cas dans l'ensemble des Laurentides. Il s'agit d'une nouvelle baisse à l'échelle régionale, une tendance qui se poursuit depuis quelques semaines déjà.

«Dans les Laurentides, c'est la troisième semaine où on observe une baisse du nombre de cas, a indiqué le docteur Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides, lors d'un point de presse avec les médias le 14 octobre dernier. On regarde pour voir si cette baisse va continuer. Ce sont encore les personnes non adéquatement vaccinées qui comptent pour plus de 70% des nouveaux cas.»

D'ailleurs, quant aux éclosions ailleurs que dans le milieu hospitalier, près de la moitié d'entre elles ont lieu dans

les écoles primaires où les élèves ne sont justement pas vaccinés. La vaccination de cette tranche de la population pourrait débuter le 1^{er} décembre prochain, selon Caroline Chantal, responsable de la vaccination contre la Covid-19 dans les Laurentides.

Cette dernière ajoute que l'administration d'une troisième dose chez les personnes plus vulnérables a débuté en CHSLD et dans les résidences privées pour aînés.

Quant aux hospitalisations liées à la Covid-19, le docteur Goyer souligne que près de 75% de celles-ci concernent des personnes non adéquatement vaccinées. «Oui, il y a des hospitalisations de gens qui sont doublement vaccinés mais ils sont généralement beaucoup moins malades», tient-il à préciser.

Vaccination contre la grippe

Par ailleurs, la vaccination contre l'influenza débutera dans la semaine du 1^{er} novembre et uniquement sur rendez-vous. Les personnes ciblées par cette campagne sont celles souffrant d'une maladie chronique (peu importe leur âge), les femmes enceintes, les aînés de plus de 75 ans et les proches aidants de ces personnes ciblées. Le CISSS profitera du fait que les cliniques de vaccination contre la Covid-19 sont déjà en place pour offrir la vaccination contre l'influenza aux mêmes endroits. Les pharmacies

les groupes ciblés.

La prise de rendez-vous peut se faire immédiatement en ligne sur clicsante.ca (sélectionnez «Vaccin grippe (Influenza)» et suivez les instructions) ou en composant le 1 888 664-2555 du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis et dimanches, de 8h30 à 16h30.

«La vaccination contre la Covid-19 ne protège pas contre la grippe saisonnière et l'inverse est aussi vrai, rappelle le docteur Goyer. On encourage les gens à se faire vacciner. Cette année, avec la diminution des mesures sanitaires, on craint que le virus de la grippe se remette à circuler contrairement à l'an passé.»



Photo gracieuseté

Le docteur Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides.

offriront également cette vaccination contre la grippe saisonnière. Rappelons que celle-ci est offerte gratuitement pour



Flu vaccination campaign begins in the Laurentians

MARIA DIAMANTIS

Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News • info@newsfirst.ca

The flu, its fame pushed aside by covid the last 2 years, is always with us and does pose a threat for certain categories of citizens.

That is why Dr. Éric Goyer, public health director for the Laurentians, invites residents to get a flu shot to protect themselves and their loved ones. On November 1st, the vaccination campaign will begin in the Laurentians region. Vaccination is the best protection against the complications of influenza. The influenza virus can weaken and cause serious consequences in people at high risk of hospitalization. In light of the recommendations of experts from the Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), vaccination is strongly recommended and offered free of charge to people who are at greater risk of developing complications.

These groups are:

- children aged 6 months to 17 years with certain chronic diseases
- adults with certain chronic diseases (including pregnant women, regardless of the stage of their pregnancy)
- pregnant women in the 2nd and 3rd trimesters of their pregnancy
- people aged 75 and over

In order to reduce the risk of contamination, vaccination is also offered free of charge:

To relatives who live under the same roof with a child under 6 months old or to a person at high risk of hospitalization or death as well as to their caregivers as well as health workers.

Vaccination is also free to children aged 6 to 23 months in good health and people aged 60 to 74 in good health.

The flu shot is available by appointment ONLY. As of now, residents can make an appointment online or by phone:

1. Online at clicsante.ca: select "Flu vaccine (Influenza)" and follow the instructions to book your appointment.

2. By phone: dial 1 888 664-2555 Monday to Friday from 8 am to 8 pm, Saturday, Sunday and holidays from 8:30 am to 4:30 pm. No appointment will be given at vaccination sites.

Pharmacies also offer shots

Several pharmacies in the region also offer flu shots. People can make an appointment on clicsante.ca or by contacting the pharmacy directly for more information.

In order to make access to vaccination possible for all, the CISSS des Laurentides offers a free shuttle service to people with reduced mobility and / or having economic constraints in order to accompany them to the vaccination sites. The Laurentian Integrated Health and Social Services Center (CISSS) reminds the population that the flu vaccine does not protect against COVID-19. For all eligible people, it is possible to receive the flu, COVID-19 and pneumococcal vaccination at the same time, during the same appointment by checking with the vaccination teams.



Dr. Éric Goyer, public health director for the Laurentians, invites residents to get a flu shot.

ACTUALITÉ

LEVÉE DES MESURES SANITAIRES

ÇA PASSERA PAR LA **VACCINATION** DES 5 À 11 ANS

Michel Lapointe
redaction@groupejcl.ca

Comme l'a évoqué le premier ministre François Legault la semaine dernière, on pourrait bien assister à la fin de l'état d'urgence sanitaire après la campagne de vaccination des enfants de 5 à 11 ans; soit au début de 2022, alors que la majorité des mesures sanitaires imposées aux Québécois pourraient être levées.

La chose étant que le milieu scolaire (au niveau primaire surtout) représente une source de préoccupation pour les autorités de la santé publique des Laurentides, comme l'a répété son directeur, le Dr Éric Goyer, en conférence téléphonique il y a une quinzaine de jours.

PLUS D'IMPACT AU PRIMAIRE

Il y a deux semaines, on faisait état de 46 éclosions; dont 16 au primaire, 5 au secondaire et 13 en milieux de travail.

Élément significatif : pour les 16 éclosions au niveau primaire on parlait de 2 à 23 cas chacune, alors que celles en milieu secondaire variaient entre 2 et 8 cas.

« Le port du masque et la vaccination nous aident beaucoup en milieu secondaire » précise le Dr Goyer.

Par ailleurs, il faut parler de la formule des tests rapides disponibles au niveau primaire (on test un enfant qui présente des

symptômes. Si le test s'avère positif, on appelle les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Dans le cas contraire, on le retourne en classe).

Les tests rapides sont gérés par le milieu scolaire.

Par contre, comme le dit Éric Goyer « nous sommes en lien avec le Centre de services scolaire Seigneurie-des-Milles-Iles pour prédéployer des kits de tests par garigisme (avec confirmation des résultats du test par laboratoire ».

CONTRE LA GRIPPE

Notons, par ailleurs, que c'est lundi prochain (1er novembre) que débutera la campagne de vaccination dans la région des Laurentides.

La vaccination, rappelle-t-on du côté du CISSS des Laurentides, représente « la meilleure protection contre les complications de la grippe ».

« La grippe peut fragiliser et provoquer des conséquences graves chez les personnes à risque élevé d'hospitalisation. À la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la vaccination est fortement recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications ».

En clair, on parle des enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques, les adultes ayant cer-



Photo Pixabay.com

La vaccination est fortement recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications, tels que les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques.

taines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse), les femmes enceintes aux 2e et 3e trimestres de leur grossesse ainsi que les personnes âgées de 75 ans et plus. De plus, afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels ainsi qu'aux travailleurs de la santé. La vaccination est également gratuite pour les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé et les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

Il est important de prendre note que la vaccination contre la grippe est disponible sur rendez-vous seulement.

Il est possible d'obtenir un rendez-vous dès maintenant en ligne ou par téléphone.

- En ligne sur clicsante.ca : sélectionnez « Vaccin grippe (Influenza) » et suivez les instructions afin de réserver votre rendez-vous.

- Par téléphone : composez le 1 888 664-2555 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 16 h 30.

Aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

Plusieurs pharmacies de la région offrent également la vaccination contre la grippe. La prise de rendez-vous est sur clicsante.ca ou encore en contactant directement la pharmacie pour plus d'informations.

GRIPPE ET COVID-19

En outre, les précisions importantes à apporter :

- le vaccin contre la grippe ne protège pas contre la COVID-19 et vice-versa (Il y a une quinzaine de jours, le Dr Éric Goyer a, d'ailleurs, exprimé une certaine crainte à cet égard : « Ce qu'on craint, c'est qu'avec diminution des mesures sanitaires que la grippe se remette à circuler. Ce n'était pas le cas l'année dernière ».)

- Pour toutes les personnes admissibles, il est possible de recevoir la vaccination contre la grippe, contre la COVID-19 et contre le pneumocoque en même temps, et ce, lors du même rendez-vous en se renseignant auprès des équipes de vaccination.

- un service de navette gratuit (vers les sites de vaccination) est offert aux personnes à mobilité réduite et/ou ayant des contraintes économiques. On appelle au 1 888 664-2555.

Toutes les informations en lien avec la vaccination contre la grippe sont disponibles au santelaurentides.gouv.qc.ca sous la rubrique vaccination.

EN TERMES D'EMPLOIS ET DE RETOMBÉES **LE CISSS DES LAURENTIDES, MOTEUR ÉCONOMIQUE IMPRESSIONNANT**

27 NORDINFO
regard ÉCONOMIQUE

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@info.laurentides.com

Peut-on trouver plus important moteur économique chez nous que le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides qui représente et de loin le plus important employeur? Qui plus est, l'organisme présente des possibilités importantes pour générer des retombées économiques.

UNE STRUCTURE GÉANTE

Il faut dire que la structure est plus qu'impressionnante.

Le CISSS des Laurentides, c'est quelque 16 500 employés, plus de 80 installations, 1 400 bénévoles, plus de 1 000 médecins, 40 infirmières praticiennes et spécialisées, six hôpitaux, 18 CLSC, 14 CHSLD publics dont un anglophone, deux CHSLD privés conventionnés, un CHSLD avec entente de service, 20 groupes de médecine familiale, trois groupes de médecine de famille universitaire, 24 salles de chirurgie et 12 salles d'endoscopie, 770 lits de courte durée, 620 000 de population sur un territoire à desservir de 20 500 kilomètres carrés de superficie.

EN RECRUTEMENT PERPÉTUEL

Par ailleurs, on ne surprendra personne en soulignant qu'au CISSS des Laurentides on est en perpétuel recrutement



On compte pas moins de 300 types d'emploi différents au CISSS des Laurentides. La profession d'infirmières est sans doute la plus connue.

de personnel pour combler les besoins qu'impose l'explosion démographique de la région qui dure depuis quelques années déjà et va se poursuivre dans les prochaines.

En termes d'emploi, on parle, disons-nous, de 16 500 membres du personnel. Et la demande est encore plus grande que ça, notamment quand il est question d'infirmières, de préposés aux bénéficiaires et, dans un autre registre,



Photo Benoît Bilodeau
L'hôpital de Saint-Eustache tient une place importante dans la panoplie des installations.

de psychologues (difficiles à trouver, semble-t-il), de travailleurs sociaux et de spécialistes en protection de la jeunesse (DPJ).

QUELQUE 300 TYPES D'EMPLOI

En fait, nous dit-on, il faudrait embaucher plus d'un millier de personnes par année pour répondre aux besoins de toutes sortes.

La statistique s'explique notamment

du fait qu'au CISSS des Laurentides, on compte pas moins de 300 types d'emploi différents.

À l'évidence les besoins sont grands, notamment, à l'hôpital régional de Saint-Jérôme et à l'hôpital de Saint-Eustache et ils le seront davantage quand on réalisera, finalement, l'agrandissement et la modernisation promises depuis quelques années dans ces deux centres hospitaliers majeurs.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Une nouvelle spécialité en endoscopie à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/440555/une-nouvelle-specialite-en-endoscopie-a-lhopital-regional-de-saint-jerome>

Une nouvelle spécialité en endoscopie à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est heureux d'annoncer l'ajout d'une spécialité en endoscopie, au bénéfice de la population de la région

Appelé cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique (CPRE), cet examen permet, à l'aide d'un tube souple, d'explorer la vésicule biliaire et le conduit pancréatique.

La première intervention a été réalisée par le Dr Yves Semerjian, chirurgien général de l'équipe de chirurgie de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Le Dr André Roy, chirurgien hépatobiliaire et pancréatique du CHUM, compte également parmi les premiers spécialistes de la région à pratiquer cet examen.

Annuellement, c'est près de 400 examens qui pourront être pratiqués dans notre région. Ce service sera principalement offert à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et desservira l'ensemble de la population du territoire Laurentien.

Le CISSS des Laurentides souhaite remercier le Centre hospitalier de l'Université de Montréal qui a reçu jusqu'ici les usagers des Laurentides ayant besoin de cet examen. Le CHUM poursuivra sa collaboration pour les cas de nature plus complexes.

COVID-19 | 42 nouveaux cas et 21 hospitalisations dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434856/covid-19-42-nouveaux-cas-et-21-hospitalisations-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Le dépistage toujours offert le week-end + de plus en plus de travailleurs de la santé vaccinés

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434823/covid-19-le-depistage-toujours-offert-le-week-end-de-plus-en-plus-de-travailleurs-de-la-sante-vaccines>

COVID-19 | Les Laurentides sur un plateau

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434653/covid-19-les-laurentides-sur-un-plateau>

Une « Aire ouverte » s'établira dans le grand St-Jérôme pour les jeunes de 12 à 25 ans

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434569/une-aire-ouverte-setablira-dans-le-grand-st-gerome-pour-les-jeunes-de-12-a-25-ans>

COVID-19 | Un décès, 32 nouveaux cas et 19 hospitalisations

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434532/covid-19-un-deces-32-nouveaux-cas-et-19-hospitalisations>

COVID-19 | 26 nouveaux cas et 3 nouveaux décès dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434218/covid-19-26-nouveaux-cas-et-3-nouveaux-deces-dans-les-laurentides>

COVID-19 | 75 tests rapides effectués dans les écoles des Laurentides jusqu'à présent

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434205/covid-19-75-tests-rapides-effectues-dans-les-ecoles-des-laurentides-jusqua-present>

Un problème de gestion et de conflits travailleurs-direction aux hôpitaux de St-Jérôme et St-Eustache, selon le ministère de la Santé

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/434112/un-probleme-de-gestion-et-de-conflits-travailleurs-direction-aux-hopitaux-de-st-gerome-et-st-eustache-selon-le-ministere-de-la-sante>

CFLO, site Internet

Quatre éclosions en cours dans la MRC d'Antoine-Labelle

<https://www.cflo.ca/quatre-eclosions-en-cours-dans-la-mrc-dantoine-labelle/>

Pas de plan de contingence pour le moment au CISSS des Laurentides

<https://www.cflo.ca/pas-de-plan-de-contingence-pour-le-moment-au-ciiss-des-laurentides/>